

colonie se passât. Peut-être le gouvernement ne parviendra-t-il jamais à rapprocher des cœurs si profondément ulcérés; mais il peut diminuer la violence de leurs ressentimens, en étendant à tous les ports de l'île des prérogatives que de fausses vues ou des inquiétudes mal fondées l'ont déterminé à concentrer d'abord dans un seul.

xxiv.
État actuel
de la Marti-
nique.

Au dernier décembre 1788 la Martinique comptait douze mille blancs de tout âge et de tout sexe, trois mille noirs ou mulâtres libres, quatre-vingt mille esclaves. Cette année la colonie reçut de la métropole, sur cent trente-six navires, jaugeant trente-deux mille sept cent trente-six tonneaux, pour 15,133,000 livres de marchandises, et lui envoya pour 25,640,457 livres de productions. Cette somme fut produite par cent trente-sept mille neuf cent quarante-cinq quintaux de sucre terré; par cent dix-neuf mille quatre cent cinquante-trois quintaux de sucre tête; par dix-huit mille sept cent quatre-vingt-cinq quintaux de sucre brut; par soixante-huit mille trois cent cinquante-trois quintaux de coton; par soixante-huit mille cent soixante-un quintaux de café; par neuf cent quatre-vingt-deux quintaux de cacao; par dix quintaux d'indigo; et par quelques minces objets dont la vente ne s'éleva pas au-dessus de 675,000 livres.

Dans la même année, les États-Unis versèrent de leurs denrées dans l'île pour 3,783,000 livres; les Anglais, pour 1,509,000 livres; les Espa-

gnols, pour 2,719,000 livres; les Hollandais, pour 958,000 livres; les Portugais, pour 88,000 livres; les Danois, pour 99,000 livres; les Suédois, pour 42,000 livres. Ces 9,198,000 livres furent payés avec les productions du pays ou avec les marchandises arrivées d'Europe.

Une observation à ne pas négliger, c'est que la Martinique ne consuma ni ne livra aux étrangers tout ce qui lui avait été envoyé de France. Elle en fit passer quelques parties à la Guadeloupe, et beaucoup plus à Sainte-Lucie, îles nationales qui elles-mêmes lui avaient fourni environ le quart des cargaisons sorties de ses rades pour notre hémisphère.

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, désireraient de voir les productions se multiplier à la Martinique. On sait, il est vrai, que l'intérieur de cette île, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuirait à ces productions, et que, si elles y réussissaient, les frais de transport au travers des montagnes et des précipices rendraient inutile le succès des récoltes. Mais on pourrait former dans ce grand espace d'excellentes prairies, et le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture et à la subsistance. L'île a d'autres quartiers d'une nature ingrate; des terrains escar-

xxv.
La Marti-
nique peut-elle
espérer de
voir amélio-
rer sa con-
dition?

pés, que les torrens et les pluies ont dégradés ; des terrains marécageux , qu'il est difficile et peut-être impossible de dessécher ; des terrains pierreux qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connaissent le mieux la colonie s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation , et que l'augmentation pourrait être de près d'un tiers. On arriverait même, sans nouveaux défrichemens , à cette amélioration par une culture meilleure et plus suivie. Mais , pour atteindre ce but , il faudrait un plus grand nombre d'esclaves. C'est beaucoup que les habitans aient pu jusqu'à nos jours maintenir leurs ateliers dans l'état où ils les avaient reçus de leurs pères. Nous ne croyons pas qu'il soit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique , les propriétaires des terres peuvent être divisés en quatre classes. La première possède cent grandes sucreries exploitées par douze mille noirs ; la seconde cent cinquante , exploitées par neuf mille noirs ; la troisième trente-six , exploitées par deux mille noirs ; la quatrième, livrée à la culture du café , du coton , du cacao , du manioc , peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes est employé pour le service domestique , pour la pêche , pour la navigation , est dans l'enfance , ou dans un état de décrépitude.

La première classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle

puisse aller , et leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses mêmes qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction sont moins considérables que celles du colon moins opulent , parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations doivent remplacer ceux que le temps et les travaux détruisent.

La seconde classe , qu'on peut appeler celle des gens aisés , n'a que la moitié des cultivateurs dont elle aurait besoin pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent , ils en seraient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de nègres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat et de nourriture occasionne à ces malheureux , la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude , ni le goût , ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigans et multipliés que demanderait cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son atelier d'un sixième d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourrait acquérir quinze cents noirs par an , si le produit net de sa culture le lui permettait. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paraissent pas disposés à lui en accorder , et ceux qui faisaient travailler leurs fonds dans la colonie ne les y ont pas plus tôt vus oisifs ou hasardés , qu'ils

les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisième classe, qui est à peu près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant sans intérêt l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner, sans inconvénient, des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe, parce que chaque colon, ayant moins d'esclaves à veiller, sera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrième classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans et d'autres malheurs l'ont fait déchoir. Il suffirait à ces deux dernières classes d'acquérir chaque année quinze cents esclaves pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi la Martinique pourrait espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevait chaque année une augmentation de deux ou trois mille nègres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, et les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole,

comme dettes de commerce, à peu près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négocians établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue insolvable. Cette situation ne lui permet pas de remplir la carrière de fortune qui lui est ouverte, à moins que le gouvernement ne vienne à son secours de la manière que nous allons dire.

Tout le temps que la Martinique fut, dans le Nouveau-Monde, la seule colonie française de quelque importance, rien ne lui manquait. On lui portait en particulier autant d'esclaves qu'elle en pouvait alors occuper. C'était même dans son sein qu'étaient déposés ceux qui devaient arroser de leurs sueurs les îles voisines. Saint-Domingue ne tarda pas à devenir aussi un marché de noirs, et fut même avec le temps le seul alimenté par les armateurs de la nation. Le gouvernement s'aperçut de l'abandon où ses négocians laissaient celles de ses possessions qui étaient situées au vent de l'archipel américain, et, après la pacification de 1763, il n'y avoua pas, mais il y toléra l'introduction des Africains de traite étrangère. Cependant l'espèce de mystère qu'exigeait toujours ce commerce en quelque sorte clandestin ne permettait pas de solder avec des denrées, et on était réduit à donner en échange des métaux.

Le numéraire, que d'anciennes prospérités avaient accumulé à la Martinique, s'écoula si bien en quelques années, qu'avant la guerre de 1778 toute acquisition d'esclaves y avait presque cessé. Pour en repeupler les ateliers, le ministère eut recours en 1784 à des primes d'encouragement. Cette générosité, ou, si l'on veut, cette prodigalité du fisc, n'eut aucun succès. Les vaisseaux négriers continuèrent tous de prendre la route de Saint-Domingue.

Ainsi, malgré l'intelligence, et malgré l'énergie de ses habitans, la Martinique a la douleur de voir son territoire en friche, faute de bras pour le cultiver, et faute d'or pour en acquérir. Mais elle a des productions que l'Anglais offre de prendre en paiement des noirs qu'il est en état de lui fournir à un prix très-moderé. Pourquoi le gouvernement refuserait-il sa sanction à ces échanges? Aimerais-il mieux tout perdre que de consentir à un partage momentané de ses denrées avec une nation rivale? Qu'il ne se dissimule plus que la maladie va devenir mortelle, et il adoptera sans balancer le remède qu'on se croit obligé de lui proposer, tout amer qu'il peut paraître. La réclamation des lois prohibitives ne l'arrêtera pas. Lorsque le temps de faire rentrer la colonie sous leur joug sera arrivé, le commerce de France, revenu de ses erreurs, bénira la main bienfaisante qui aura préparé sa prospérité.

L'opinion de quelques administrateurs connus

par leur esprit d'observation, est qu'on pourrait, qu'on devrait aller plus loin. Les petites Antilles ont, disent-ils, un besoin pressant de communiquer librement entre elles avec le continent voisin et avec l'Europe. C'est depuis long-temps le plus ardent de leurs désirs. Il ne leur a manqué jusqu'ici qu'un point de réunion. Le lieu qui, dans leurs parages, serait indistinctement ouvert aux navigateurs des deux hémisphères ne tarderait pas à devenir un des florissans entrepôts du globe. La nature paraît avoir désigné la Martinique pour cet important office. En lui permettant de remplir sa destinée, la France sera dédommée au centuple, par le produit des douanes, du sacrifice qu'elle aura fait de son modique monopole. Qu'elle adopte ou qu'elle rejette le système proposé, cette colonie sera toujours le dépôt des forces navales destinées à préserver de l'invasion les îles que la cour de Versailles possède dans l'archipel américain.

Le principal établissement de la Martinique est connu sous le nom de *Fort-Royal*. Au-devant de ce chef-lieu est un port célèbre, situé sur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées qui doivent décider du sort de tout vaisseau réduit à éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans et des ras de marée, il tombera dans les mains

xxvi.
La Marti-
nique peut-
elle être
conquise?

d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin inutile d'une escadre, comme elle l'a été trop souvent de la prise des navires marchands.

Dans la vue d'opposer une digue aux Anglais, on coula à fond, en 1762, dans l'intérieur du port, les carcasses d'un grand nombre de navires. Cette précaution, qui fut alors inutile, devint funeste avec le temps, sans que les dommages répétés qu'elle causait ouvrissent les yeux du gouvernement. Peut-être l'encombrement durerait-il encore, si Pontevès, qui fut heureusement chargé du commandement des forces navales de la nation dans ces parages, n'eût employé ce qu'il avait d'énergie et d'intelligence pour tout ramener à l'état primitif. A la même époque, le comte de Damas travaillait avec un succès égal à dessécher des marais infects, à procurer de l'écoulement à des eaux corrompues, à donner à l'air de la ville toute la salubrité dont elle était susceptible. Puissent les services de ces deux excellents citoyens rester dans la mémoire du colon pour servir d'encouragement à leurs successeurs!

La défense était autrefois réduite aux fortifications du Fort-Royal, où l'ignorance avait fait enfouir sous une chaîne de montagnes des dépenses extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de résistance à des ouvrages construits au hasard, par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a

fallu se borner à ajouter un chemin couvert, un rempart et des flancs aux parties de la place qui en étaient susceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on en veut faire, des souterrains aérés, sains, propres à mettre en sûreté les munitions de guerre et de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitants à qui l'attachement pour la métropole inspirerait le courage de défendre la colonie.

Mais la bravoure que ces moyens doivent exciter ne suffit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il fallait chercher une position plus avantageuse, et on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanson, et du Cartouche, qui tous plongent sur le Fort-Royal.

Sur cette élévation a été construit le Fort-Bourbon, qui serait peu de chose en Europe, mais qui est beaucoup en Amérique. Son front du nord peut seul être attaqué; et le chemin qui y conduit de la case Pilote ou de la case Navire, les seuls points où puisse s'opérer un débarquement, est si inégal, si généralement couvert de redoutes et de batteries, que l'assaillant ne se fraiera pas une route sans quelque perte. Quinze cents hommes défendront le fort trente ou trente-six jours contre une armée de quinze mille hommes; et douze cents hommes se soutiendront

vingt ou vingt-cinq jours dans le Fort-Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Bourbon. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépense de dix à douze millions de livres.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on était, disent-ils, d'élever en même temps des fortifications et de construire des vaisseaux, il fallait préférer les moyens de première nécessité à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est surtout dans le caractère de l'impétuosité française d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses, et non d'en construire, ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés et mobiles qui vont porter la guerre au lieu de l'attendre. Toute puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes et des richesses, qui augmentent la population et la circulation, tandis que des bastions et des soldats ne servent qu'à consumer des forces et des vivres. Ce que la cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique, c'est que, si cette île est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie anglais va lentement dans les sièges. Il marche toujours en règle; rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus

précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique: mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, et non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est temps de connaître le sort actuel de la Guadeloupe.

Cette île, dont la forme est fort irrégulière, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer qui n'a pas plus de deux lieues de long sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal, connu sous le nom de *rivière salée*, est navigable, mais ne peut porter que des pirogues.

La partie de l'île qui donne son nom à la colonie entière est hérissée, dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères et quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers s'élève à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appelée *la Soufrière*. Elle exhale par des ouvertures une épaisse et noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, et tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions, qui reconnaissaient autrefois les îles du Vent, avaient

xxvii.
Les Français
envahissent
la Guade-
loupe. Cala-
mités qu'ils
y éprouvent.